

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	18.02.2019	11h43		DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Marc-André Nardin			Lié à :(obligatoire) ad 18.009
Titre : Amendement au projet de loi sur le Réseau hospitalier neuchâtelois (LRHNe)			
Contenu :			
Art. 26, lettre j (nouvelle)			
Le Conseil d'administration, notamment :			
...			
j) <u>informe le Conseil d'État de la non-validation des objets traités aux lettres d et f.</u>			
Motivation (facultatif) :			
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :			
Marc-André Nardin			
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	